

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Annie Trudel

<https://www.cadre21.org/membres/892558deb369ccf26038830e>

Date d'obtention : 2023-11-03 19:34:19

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

- Remplir la grille d'évaluation de l'incident pour chaque personne impliqué en individuel, sauf pour l'investigateur si l'activité est malveillante.
- Leurs demander également de préserver la vie privée de la victime en ne parlant pas de l'événement à d'autres personnes.
- Confisquer les appareils de tous s'ils ont du contenu correspond à de la pornographie et ce, sans regarder les images et vidéos.
- Déterminer si c'est une intention impulsive ou malveillante.
- Procéder à la confiscation de l'appareil de l'investigateur sans faire la grille d'évaluation de l'incident si l'intention est malveillante.
- contacter la police et le faire immédiatement si l'intention semble malveillante.
- Communiquer avec les autres écoles concernées si des élèves de leur école sont impliqués.
- S'assurer qu'on signalement est fait à la protection de la jeunesse.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

S'avoie exactement quoi faire et le faire de façon efficace.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

- Ne porter aucun jugement.
- Les questionner en lien avec la grille d'évaluation.
- Les accompagner dans la démarche établie